

## **COMPTE RENDU**

### **Conseil municipal du mardi 11 septembre 2020**

**Lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal > validées par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

#### **COMPOSITION DU CONSEIL D'EXPLOITATION DU VILLAGE DE L'AN MIL**

Par délibération du conseil municipal du 5 juin 2020, la composition du conseil d'exploitation du Village de l'an mil a été défini comme suit :

- Charles BOULOUARD
- Jean-Marc LE SAUX
- Sarah GEGOUT
- Benoît KERVEGAN
- Corinne DESMOULIERES
- Morgane DEVISME
- Murielle NICOL

Le conseil d'exploitation, réuni le 8 juillet 2020, a désigné Charles BOULOUARD Président du conseil d'exploitation.

Sous la précédente municipalité, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de CMC était autorisé à participer aux réunions.

- Il est donc demandé à l'assemblée de se prononcer sur cette autorisation : en cas d'accord cela entraînera une modification dans la rédaction des statuts du Village de l'An Mil – article 5.
  - **Forme actuelle** : le conseil d'exploitation est réparti en 1 collège : 7 représentants de la commune issus de chacune des tendances représentées au sein du conseil municipal.
  - **Nouvelle rédaction** : le conseil d'exploitation est réparti en 2 collèges :
    - 7 représentants de la commune issus de chacune des tendances représentées au sein du conseil municipal.
    - 2 représentants (1 titulaire + 1 suppléant) issus de Centre Morbihan Communauté.

Pour le mandat 2020-2026 les représentants de CMC seront les suivants :

- Titulaire : Mme Pascale GILLET > Maire de BAUD
- Suppléant : Mr Jean-Michel MOREAC > Conseiller municipal de BIGNAN

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés (17).**

#### **COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

A la suite du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires des 15 mars et 28 juin 2020, les membres des commissions de contrôle des listes électorales doivent être nommés par arrêté préfectoral (art. R7 du code électoral). Cette désignation doit être remontée à la Préfecture pour le **18 septembre 2020** au plus tard.

Le maire détient la compétence des inscriptions et des radiations sur les listes électorales. Toutefois, un contrôle des décisions du maire est effectué *a posteriori*. Dans chaque commune, une commission de contrôle statue sur les recours administratifs préalables et s'assure de la régularité de la liste électorale. Les membres de la commission sont nommés par arrêté du préfet, pour une durée de 3 ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal (art. R 7 du code électoral). Le maire transmet au préfet la liste des conseillers municipaux prêts à participer aux travaux de la commission.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, la composition de la commission dépend du nombre de listes élues lors du dernier renouvellement et de l'ordre du tableau.

Les conseillers doivent être volontaires.

##### **Composition de la commission dans les communes de 1 000 habitants et plus**

Dans les communes dans lesquelles 2 listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée (art. L 19) :

- de 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ;
- de 2 conseillers municipaux appartenant à la 2<sup>e</sup> liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

**Le maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission.**

T = Titulaire S = Suppléant	Communes de 1000 habitants et plus où 2 listes ont obtenu des sièges (L.19, VI)				
	3 conseillers municipaux de la liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges			2 conseillers municipaux de la 2 <sup>e</sup> liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges	
T	<b>BOUCHERON</b> Nicole	<b>BABUSIAUX</b> Christine	<b>JEGOUZO</b> Hervé	<b>LE SCIELLOUR</b> Eric	<b>NICOL</b> Murielle
S	<b>DESMOULIERES</b> Corinne	<b>LE PALLEC</b> Ronan	<b>CHEVREUX</b> David	<b>TANGUY</b> Hélène	<b>TANGUY</b> Thomas

➤ **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés (17).**

## **CENTRE MORIBHAN COMMUNAUTE**

### **✚ Désignations au sein des commissions intercommunales et des organismes extérieurs**

Lors du conseil communautaire du 10 juillet dernier il a été procédé à la création des commissions thématiques et obligatoires de CMC, la désignation des membres de ces commissions étant validée au conseil communautaire du 10 septembre 2020.

Ces commissions étant ouvertes aux conseillers municipaux, chaque conseil municipal doit désigner des membres en son sein, la mission de constitution des propositions de représentations au sein de ces instances étant confiée à chaque Vice-président concerné.

Les propositions ont été examinées au bureau communautaire du 2 septembre 2020 avant d'être validées par le conseil communautaire.

Dénominations	Propositions MELRAND ➤ Validées par CMC le 10/09/2020
<b>Commissions communautaires</b>	
Tourisme	Thierry LE PODER
Communication	Sarah GEGOUT
Aménagement, urbanisme, mobilité	Morgane DEVISME
Développement économique et numérique	Charles BOULOUARD
Gestion des déchets	<i>Charles BOULOUARD Vice-président de la commission ; pas de proposition</i>
Administration générale et finances	Charles BOULOUARD
Services techniques e travaux	/
Culture	Jean-Marc LE SAUX
Projet de territoire et transitions	Charles BOULOUARD
Enfance, jeunesse et sport	Marguerite ROGER
Eau, assainissement et énergie	David CHEVREUX
Insertion – Emploi	/
<b>Comités de Pilotages</b>	
Référents Transport scolaire	Marguerite ROGER
Référent randonnées	Jean-Marc LE SAUX
Conseil d'exploitation office du tourisme	Maud LE CLAINCHE, membre titulaire du collège des professionnels
Plan habitat volontaire	Morgane DEVISME
Haut débit	Charles BOULOUARD

Programme de prévention des déchets et suivi du programme	Charles BOULOUARD
Commission consultative de suivi du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés	Charles BOULOUARD
Comité technique	/
CHSCT	/
Espace multifonctions la Maillette	/
Chantier nature et patrimoine	/
Recyclerie	/
<b>Commissions obligatoires</b>	
CLECT	Thierry LE PODER
CIID	Thierry LE PODER titulaire ; Nicole BOUCHERON suppléante
<b>Organismes extérieurs</b>	
Syndicat SITTOM-MI	Charles BOULOUARD
Syndicat mixte de la Vallée du Blavet	Charles BOULOUARD

➤ **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés (17).**

### ✚ **SPANC : tarif du contrôle de conception-réalisation branchement d'assainissement collectif neuf**

Par mail du 31 décembre 2019, CMC a fait part de la modification du tarif appliqué pour le contrôle de conception-réalisation d'un branchement d'assainissement collectif neuf : il est fixé pour 2020 à 162.08 €.

➤ **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés (17).**

### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Suite à l'avis de la CAP du CDG réunie le 15 mai dernier, le dossier de promotion interne présenté pour un agent au titre de l'année 2020 a été retenu.

Aussi il est donc proposé à l'assemblée, après avis favorable de la commission BFAG réunie le 8 septembre dernier, de créer le poste et de modifier le tableau des effectifs en conséquence afin que l'agent puisse être nommé.

➤ **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés (19 – arrivée de Mr LE PODER à 20h30).**

### **DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL**

Suite au vote des indemnités maire, adjoints et conseillers municipaux lors de la séance du 5 juin dernier il va être nécessaire de prendre une décision modificative, le budget alloué lors du vote des budgets primitifs 2020 étant insuffisant.

#### ✚ **Décision modificative n°1 BP Principal :**

##### **Dépenses de fonctionnement votées au BP 2020 :**

- 6531 – indemnités : 48 000 €
- 022 – dépenses imprévues : 24 286 €

##### **Dépenses de fonctionnement décision modificative n°1 :**

- 6531 – indemnités : + 5 000 €
- 022 – dépenses imprévues : - 5 000 €

➤ **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

### **INTERVENTIONS DE LA COLLECTIVITE EN CAS DE DECES**

Il est demandé à l'assemblée de se positionner sur les dispositions à prendre en cas de décès d'agents, d'élus, de membres de la famille d'agents ou d'élus.

Personnes concernées	Ex. commune de St Barthélémy	Propositions MELRAND
Conseiller municipal	Avis de décès et gerbe	Avis de décès et gerbe
Agent de la commune	Avis de décès et gerbe	Avis de décès et gerbe
Enfant de conseiller municipal ou d'agent en fonction	Avis de décès et gerbe	Avis de décès et gerbe
Conjoint d'un conseiller ou d'un agent en fonction	Avis de décès et gerbe	Avis de décès et gerbe
Parent d'un conseiller municipal ou d'un agent en fonction	Avis de décès	Avis de décès
Ancien conseiller municipal, agents ou membres du CCAS	Avis de décès	Avis de décès

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

## ADMISSION EN NON-VALEUR

La DGFIP de VANNES a fait parvenir une demande d'admission en non-valeur de taxe d'urbanisme : créance irrécouvrable de 363 € sur un permis de 2008.

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

## QUESTIONS DIVERSES :

### VILLAGE DE L'AN MIL : EXPERIMENTATION ET ANIMATION ARCHEOLOGIQUE – Programme 2021

Comme pour 2020, une demande de financement présentée à la DRAC et à la Région dans le cadre du programme d'expérimentation et d'animation archéologique du Village de l'An Mil. Les demandes auprès du Département seront vues ultérieurement dans le cadre de dispositifs spécifiques.

Dépenses	Montant	Partenaires financiers	Montant
Animation	7 500 €	DRAC	10 000 €
Fonctionnement	7 500 €	Région Bretagne	7 500 €
Frais de personnel	7 500 €	Commune de Melrand	12 500 €
Autres - Achats	7 500 €		
<b>Total TTC</b>	<b>30 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30 000 €</b>

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

### DEMANDE DE SUBVENTION : MELRAND ARTS VIVANTS

L'association Melrand Arts Vivants a déposé sa demande de subvention annuelle de 200 € le 10 septembre dernier. Comme cela avait été vu lors de la séance du 3 juillet 2020 il est donc demandé à l'assemblée d'émettre un avis.

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

*Question Nicole BOUCHERON : Don du sang de Baud n'a pas reçu de subvention en 2020.*

- *Demande non reçue en mairie donc en attente.*

### RETOURS DES COMMISSIONS et DES REFERENTS

#### ✚ Charles BOULOUARD – au nom de Sarah GEGOUT :

- Réunion communication à programmer début octobre
- Magazine de juillet : de bons retours
- Portes ouvertes de la pisciculture le dimanche 27 septembre dans le cadre des Visites à la Ferme

#### ✚ Thierry LE PODER :

- Réunion de la commission BFAG le 8 septembre dernier : point sur les finances (pas de surprises)
- Réunion de la commission Développement Economique le 22/09 à 20h
- Village de l'An Mil :
  - Très bons mois de juillet et août malgré le manque des scolaires du fait de la Covid19
  - Progression des visites adultes depuis le début de l'année, + 12%
  - Subventions exceptionnelles du fait de la crise sanitaire par les différents partenaires financiers (environ 18 000 €), excepté CMC qui n'a pas rendu réponse

#### + Jean BOISTAY :

- Commission voirie du 4 juillet dernier : programme voirie 2020, démarrage travaux semaine 38
- *Intervention Eric LE SCIELLOUR : plusieurs personnes lui ont signalé qu'à Gouéjan les personnes roulent vite.*
- *Réponse Jean BOISTAY : malheureusement c'est un phénomène qu'on remarque de plus en plus un peu partout. Des chicanes ou ralentisseurs poseraient soucis notamment pour les engins agricoles, éventuellement des panneaux, voire un arrêté du maire pour diminuer la vitesse > à voir en commission.*

#### + Marguerite ROGER :

- Programme Jeunesse Active 2020 : 19 jeunes sont intervenus sur la voirie, à l'an mil, pour les bancs à la MAPA > Tous très contents, le programme devrait donc être reconduit sur 2021.
- Rentée scolaire : visite des 2 écoles avec le Maire et Hélène TANGUY, dans le respect du protocole sanitaire ; visite à la cantine (beaucoup de petits cette année)
  - Ecole publique : 83 enfants
  - Ecole privée : 53 enfants
- Réunion avec les propriétaires de chevaux le mercredi 9 septembre, avec Pascale GILLET Maire de BAUD, Nicole LE PEIH Députée, la Gendarmerie
  - Regroupement des propriétaires, vigilance sur les voitures qui stationneraient dans les champs, en campagne.
  - Réunion le 5 septembre en mairie de Melrand : à cette occasion la mairie a pu collecter les coordonnées des propriétaires de Melrand, informer ces derniers des actions de la gendarmerie et donner les consignes à respecter.
  - Intervention Morgane DEVISME à la demande du Maire : rondes faites la nuit, relais mis en place mais les propriétaires commencent à fatiguer. Ne pas hésiter à noter les plaques d'immatriculation et à contacter la gendarmerie.
- Le 19 septembre prochain, goûter avec les bénévoles ayant confectionné les masques tissus, afin de les remercier (environ 15 personnes)

#### + Hervé JEGOUZO : peu de frelons asiatiques mais énormément de frelons européens. Les feuilles vont commencer à tomber donc on ne devrait pas tarder à voir les nids dans les arbres.

- Le maire rappelle que la destruction des nids de frelons européens n'est pas subventionnée par la mairie, contrairement à la destruction des nids de frelons asiatiques.

#### + Jean-Marc LE SAUX : différents projets durant ce nouveau mandat

- Développement du tourisme avec l'accueil des camping-cars. Projet d'aire à Kerstraquel à l'emplacement de l'ancien camping. Rencontre sur place avec les services de CMC (ADS et Tourisme) afin de discuter du projet > faisabilité pour 8 emplacements maximum. Atout à jouer sur Melrand, pas de gros travaux les réseaux étant déjà existants, simplement des aménagements à prévoir. Toutefois pas possibilité de vidange sur place mais seulement stationnement (2 ou 3 jours en général). Le but est que l'installation soit opérationnelle pour la saison 2021.

#### QUESTIONS :

#### + Murielle NICOL : pourquoi les barrières à l'école privée n'ont toujours pas été changées ?

- Charles BOULOUARD : l'accord de l'assurance est parvenu en mairie seulement aujourd'hui (11/09/20).
- Murielle NICOL : il s'agit d'une école, pourquoi cela n'a pas été changé avant ?
- Charles BOULOUARD : nous sommes tenus d'attendre l'accord des assurances

- *Morgane DEVISME : il y avait également un coût de franchise, la directrice de l'école avait besoin de l'accord préalable de l'OGEC*
- ✚ **Guénola GASNIER** : *l'éclairage public sera-t-il remis prochainement dans le bourg ?*
  - *Charles BOULOUARD : c'est effectif depuis aujourd'hui*
  - *Jean BOISTAY : un dysfonctionnement a été remarqué, donc à revoir par les services techniques dès lundi*
- ✚ **Murielle NICOL** : *quels sont les critères pour rentrer à la MAPA ?*
  - *Charles BOULOUARD : il y a un dossier à compléter. Personnes classées jusqu'en GIR3 ou GIR4. En GIR2 cela serait compliqué, les dossiers sont étudiés par la responsable et l'infirmière.*
  - *Thierry LE PODER : nous sommes une MAPA et non un EHPAD, donc normalement GIR4 ou GIR5.*
  - *Murielle NICOL : critères définis comment ?*
  - *Thierry LE PODER : sur avis médical, c'est le médecin qui détermine le GIR.*
  - *Murielle NICOL : cet été des personnes se sont présentées en mairie pour se renseigner pour un membre de leur famille résident à Melrand, la personne les ayant accueillies aurait refusé la demande et leur aurait indiqué d'aller voir sur Pontivy.*
  - *Thierry LE PODER : il y a un cadre à respecter par rapport aux conditions de l'ARS pour entrer dans l'établissement.*
  - *Charles BOULOUARD : le maire n'intervient pas dans les admissions, les propositions sont faites par la directrice et l'infirmière.*

#### **DATE A RETENIR**

- **Prochain conseil municipal : Vendredi 16 octobre 2020 – 20h salle polyvalente**
- Réunion du CCAS : mardi 15 septembre 2020 – 15h salle du CM
- Commission Travaux & commission Ouverture Plis : vendredi 18 septembre – 20h salle du CM
- **Commission Développement économique : mardi 22 septembre – 20h**
- Conseil d'exploitation du Village de l'An Mil : Lundi 5 octobre 2020 – 18h30 au Village

#### **MANIFESTATIONS PROGRAMMEES – Annulations / modifications**

##### **Septembre :**

- 12 : Assemblée Générale Melrand Loisirs Culture à 10h30 + Forum Associations de 14h à 17h
- 13 : Pardon de Saint-Rivalain (messe seulement, pas de repas)
- 18 : Vente de galettes de pommes de terre par l'école Notre Dame du Guelhovit : 16h45 à 18h sur commande (06 07 56 27 17)
- 18,19 et 20 : Journées du Patrimoine – Village de l'An Mil
- 19 : Conférence diaporama sur la découverte du littoral breton à pieds – médiathèque 14h30
- 27 : Repas des personnes âgées de 70 ans et plus — CCAS de Melrand

##### **Octobre :**

- 03 : Festival des Mots Maillons – Dictée Dingue à la médiathèque
- 11 : Randonnées VTT et pédestre – Comité de la Vallée du Guelhovit et Cyclo Club
- 17 : Repas à emporter - Amicale des Sapeurs-Pompiers (sur réservation, à la caserne)
- 18 : Bal du Club de l'Amitié